



Syndicat
de l'Enseignement
de l'Ouest
de Montréal

SEOM.QC.CA

Syndicalement vôtre

Le Mot de la présidence

Mélanie HUBERT

Combien ça coûte réparer l'école publique?

DANS CE NUMÉRO :

Congrès de la FAE de
juin 2019: il reste encore 2
des places !

Congé sans traitement à
temps partiel 2019-2020 2

Les activités du
mouvement héros se
poursuivent ! 3

Égalité des chances? 4

Reclassement salarial 4

CALENDRIER



Assemblée générale
extraordinaire
18 février 2019

Conseil des personnes
déléguées
19 février 2019

Conseil fédératif
20, 21 et 22 février 2019

C'est la question que se pose la FAE. Le gouvernement provincial déposera sous peu son budget annuel et il y a lieu de se demander si la Coalition avenir Québec (CAQ) fera mieux que ses prédécesseurs, notamment en matière d'éducation.

Le réseau de l'éducation ne s'est pas encore remis des mesures d'austérité du gouvernement libéral. [Le réinvestissement promis](#) devait s'étaler sur plusieurs années, mais les élections de l'automne dernier ont changé la donne.

Par ailleurs, l'uniformisation de la taxation scolaire mènera à des [pertes pouvant s'élever jusqu'à 900 millions de dollars](#) pour les commissions scolaires du Québec. Le gouvernement s'est engagé à compenser ce manque à gagner.

La FAE tente de chiffrer le rattrapage financier à effectuer avant de prétendre à un réel investissement en éducation. Pour ce faire, elle a mandaté Jean-Michel Cousineau, économiste et professeur titulaire à l'école des relations industrielles à l'Université de Montréal. Les montants évalués ont été répartis sur les quatre années de l'actuel mandat de la CAQ.

Selon le [rapport](#) de monsieur Cousineau, il en coûterait 250 millions de dollars par année, simplement pour récupérer les coupures effectuées par les libéraux! À cela, monsieur Cousineau ajoute une compensation des pertes encourues par l'uniformisation de la taxe scolaire. En se basant sur l'hypothèse des 900 millions de dollars avancée par le gouvernement lui-même, il s'agira d'un montant de 225 millions pour chaque année du mandat. Finalement, il faut rappeler que l'inflation et la croissance des effectifs scolaires constituent des coûts de système non négligeables. Monsieur Cousineau évalue cela à plus de 400 millions chaque année. Au final, l'économiste fait la démonstration qu'**il en coûterait cette année 891 millions de dollars pour une simple remise à niveau du système d'éducation.**

Le montant est astronomique! Il peut sembler illusoire d'imaginer que le budget de l'éducation puisse bénéficier d'une telle augmentation (7,7 % plus précisément) cette année. Les représentantes et représentants à l'Assemblée nationale doivent se rendre à l'évidence : l'école publique a été malmenée depuis des années et voilà ce qu'il en coûte aujourd'hui pour la réparer.

« Pour la première fois depuis les années 60, l'avenir de nos enfants va être l'ambition première d'un gouvernement », affirmait François Legault dans son [discours inaugural](#). Pour atteindre cet objectif, le financement doit être au rendez-vous. La CAQ est-elle sérieuse quand elle prétend faire de l'éducation une priorité? Nous serons à même d'en juger prochainement.

Congrès de la FAE de juin 2019: il reste encore des places !

Jean-Philippe VIAU
vice-président à la vie syndicale

Le SEOM est à la recherche d'enseignantes et d'enseignants intéressés à faire partie de la délégation du Congrès de la FAE qui se tiendra à Saint-Sauveur du 25 au 28 juin 2019.

Le Congrès, c'est l'instance qui décide des grandes orientations politiques de la FAE. C'est aussi l'instance qui peut modifier les statuts de la FAE.

Des rencontres préparatoires devront avoir lieu avant le Congrès pour débattre des propositions mises au jeu, pour soumettre des modifications et prendre position. Pour le moment, nous estimons que 4,5 journées seront suffisantes à la préparation.

Cela vous intéresse? Prière de contacter Jean-Philippe Viau au 514 637-3548 ou par courriel à jp.viau@seom.qc.ca.

Congé sans traitement à temps partiel 2019-2020

À vis à celles et ceux qui comptent faire une demande de congé sans traitement à temps partiel **avant le 15 mars 2019** : la CSMB demandera aux directions d'établissement de traiter de telles demandes de congé pour l'année scolaire 2019-2020 en appliquant les quotas inscrits à la clause 5-15.16 de l'Entente locale.

Rappelons que « *les quotas peuvent s'appliquer lorsqu'il y a un problème de remplacement* »¹ et que la direction d'établissement n'a **aucune obligation** de les appliquer.

L'orientation que compte prendre la CSMB fait suite au litige survenu entre le SEOM et la CSMB au printemps 2016 concernant l'année scolaire 2016-2017. La CSMB maintiendra cette orientation jusqu'à la prochaine négociation de l'Entente locale.

Les deux parties ne s'entendent toujours pas sur l'interprétation de l'article 5-15.00 concernant la nature, la durée, les modalités des congés sans traitement, ainsi que sur les droits et obligations qui s'y rattachent, à l'exclusion de ceux prévus pour les congés parentaux, ceux pour une charge publique et ceux pour activités syndicales.

Pour les enseignantes et enseignants dont la demande serait refusée, il importera de demander à la direction la raison de son refus. Par la suite, contactez la personne répondante de votre établissement au SEOM. Nous traiterons les refus au cas par cas.

¹ Voir la note 3 de la clause 5-15.16 A) 1. de l'Entente locale.

Les activités du mouvement héros se poursuivent!

Inscrivez rapidement vos projets au concours annuel Tous héros et responsables pour notre planète et La grande rédaction *héros*. Il vous reste encore quelques semaines pour y participer.

Concours Tous *héros* et responsables pour notre planète

TOUS héros et responsables pour notre planète

La FAE vous invite à mener un projet ou une action, avec un élève, en groupe classe ou école, portant sur les enjeux liés à l'écocitoyenneté, l'environnement, l'exploitation des ressources, la gestion de l'eau, la gestion des déchets, etc. En plus d'une certification *héros**, les prix offerts incluent des bannières pour les classes et les écoles gagnantes de même que des prix d'une valeur totale de 5 000 \$.

Concours La grande rédaction *héros*



Si vous enseignez en 4^e ou 5^e secondaire, à l'éducation des adultes ou si vos élèves sont inscrits dans un parcours de formation axée sur l'emploi, ce concours vous intéressera. Ayant comme thème « Les idées voyagent plus loin en liberté », vos élèves sont invités à rédiger un texte d'opinion sur la qualité de l'information à l'ère des médias sociaux. Un jury de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) sélectionnera les gagnantes ou gagnants. Plusieurs prix sont offerts : un stage de deux jours au quotidien *La Presse*, un abonnement au quotidien *Le Devoir* ou une formation intensive de trois jours avec *Amnistie Internationale*.

Ces deux concours se déroulent jusqu'au 29 mars 2019. Tous les détails, de même que les formulaires de participation, ainsi que des idées de projets se trouvent à www.lafae.qc.ca/heros et sur la page [Facebook Mouvement héros — FAE](#).

*Les valeurs *héros* sont : humanité, écocitoyenneté, respect, ouverture, solidarité.



Égalité des chances?

Comité des femmes

En décembre dernier, nous vous avons présenté dans le [Syndicalement vôtre](#) quelques faits saillants par rapport aux résultats d'un [sondage](#), réalisé en mars 2018 par la FAE. Ce sondage réalisé auprès de 500 personnes concernait le féminisme que nous voulons.

Saviez-vous que...

73 % des personnes répondantes **ne croient pas** que le décrochage scolaire a des conséquences plus graves chez les filles que chez les garçons.

Pourtant...

Les femmes sans diplôme d'études secondaires gagnent en moyenne annuellement 10 000 \$ de moins que les hommes dans la même situation (16 947 \$ versus 26 701 \$).

Le taux d'emploi des décrocheuses est de 32,7 %, mais de 45,5 % chez les décrocheurs.

Le décrochage scolaire des filles a une incidence directe sur la scolarité des enfants qu'elles auront, garçons ou filles.

Les filles qui ont abandonné leurs études ont plus de risque que leurs pairs masculins d'être exclues du marché du travail, d'occuper un emploi précaire, de devenir bénéficiaire de l'aide sociale ou de dépendre économiquement d'un conjoint.

Que faire?

La principale conclusion de l'étude exploratoire [Les conséquences du décrochage scolaire des filles](#) de la FAE et de Relais-femmes demeure : la scolarisation des filles est la clé de voûte de toute lutte contre le décrochage scolaire au Québec, celui des filles comme celui des garçons.

Nous poursuivrons notre réflexion sur les moyens à explorer afin d'éviter les pièges des stéréotypes et nous les partagerons avec vous dans un prochain numéro.

Reclassement salarial

*Nathalie BOUCHARD
conseillère aux relations du travail
Marco BERGERON
conseiller au secondaire*

Le reclassement salarial s'effectue une fois par année.

Le rajustement du traitement faisant suite au reclassement provisoire prend effet rétroactivement au milieu (au 101^e jour) de l'année en cours aux conditions suivantes :

- ◆ au 31 janvier de cette année scolaire en cours, vous avez complété les études nécessaires à une nouvelle évaluation des années de scolarité;
- ◆ votre demande doit parvenir à la CSMB **avant le 1^{er} avril** avec les documents requis¹.

Ces documents officiels doivent être émis par l'institution qui a la responsabilité de les produire.

N'hésitez pas à communiquer par téléphone ou par courriel avec la personne répondante de votre établissement au SEOM.

¹ Voir la clause 6-2.02 de l'entente nationale.